



Conseil communal de Gimel

Conseil communal de Gimel

Séance du mercredi 2 décembre 2016

A 19h30 au foyer de la grande salle

Présidence : M. Alain Bussard, Président

Excusé(e)s : Mmes Sophie Debonneville, Marie Frutiger, Déborah Porret, Joëlle Rüfenacht et MM Thomas Baeriswyl, Nicolas Boillat, Florian Magnin, François Marti, Pascal Renaud, Guillaume Saouli.

Absent(e)s : M. Thierry Moix.

Le Président souhaite la bienvenue à Madame la Syndique, à Mesdames et Messieurs les Municipaux, à Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux et à la presse pour cette séance et remercie chacun du temps consacré aux affaires communales.

Il donne ensuite la parole aux scrutateurs pour l'appel.

Le quorum est atteint

Le Président ouvre la séance.

Il demande s'il y a une observation ou une proposition de modification de l'ordre du jour.

1. Adoption du procès-verbal du 26 octobre 2016
2. Communication du bureau
3. Préavis N° 11-2016 : « Budget 2017 » - rapport de la commission des finances
4. Préavis N° 12-2016 : « Plafond d'endettement 2016-2021 »
5. Informations de la Municipalité
6. Divers et propositions individuelles

Il n'y a aucune observation. Le Président passe au point 1 de l'ordre du jour.

1. Adoption du PV du 26 octobre 2016

Philippe Rezzonico : En page 4, le montant a été repris tel que de l'ancienne législature et non de l'année passée.

Le PV, avec la modification apportée, est accepté à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice.



2. Communication de bureau

- Une liste est mise en circulation pour permettre à ceux qui le désirent de verser les jetons de présence au Téléthon
- Le 8 novembre s'est déroulée ici même la séance d'information facultative pour les conseillers communaux.
- Le 25 et 26 novembre il y a eu la soirée de la société de gym, comme chaque année, ces soirées ont rencontré un vif succès.
- Le 27 novembre nous avons eu la votation fédérale. Je remercie toutes les personnes qui ont aidé au dépouillement.
- La semaine passée Serge Kursner s'est rendu près de la Rochelle au 1er concours international de fromages et produits laitiers de chèvre. Il est revenu avec 1 médaille d'argent pour son fromage mi-dur et 1 médaille d'or pour son fromage cendre. Félicitations !

Les prochaines manifestations sont nombreuses, elles sont également communiquées par courriel.

- Dès le 1^{er} décembre jusqu'au 24 décembre ont lieu « Les Fenêtres de l'Avent ».
- 3 décembre a eu lieu le Téléthon
- 4 décembre un concert d'orgue à 4 mains et deux pieds, organisé par l'ADIG
- 10 décembre vente de sapins de Noël
- 17 et 18 décembre la fanfare donnera son concert annuel
- 21 décembre la venue du Père Noël
- 24 décembre verrée sous le sapin de Noël Organisé par l'ADIG
- 31 décembre la société de fanfare de Gimel organise le repas du réveillon
- 1er janvier concert-apéritif du Nouvel An à l'Union par la fanfare de Gimel
- 2 janvier le traditionnel bal organisé par la fanfare
- Les 6, 7 et 8 janvier 2017 à la Grande Salle avec le soutien de l'ADIG le groupe de Théâtre « Les Amis de Gimel » interprétera la pièce Toc Toc
- 22 janvier 2017 : Loto de l'Union des sociétés locales (USL)

3. Préavis N° 11-2016 : « Budget 2016 » - rapport de la commission des finances

Extrait : « [...] Le budget 2017, pour la première fois franchit le cap des 10 millions de francs.

La prévoyance sociale avec comme principale charge l'AJEMA (accueil jour des enfants Morges-Aubonne) prend comme chaque année l'ascenseur. Rien que pour ce poste, l'augmentation est de plus de Fr. 165'000.00 entre les comptes 2015 et le budget de l'année prochaine, montant qui ne va pas aller en diminuant. [...]



Conseil communal de Gimel

La marge d'autofinancement s'élève Fr. 724'631.60, tandis que les amortissements hypothécaires prévisibles pour 2017 sont de Fr. 601'901.00.

Pour les investissements, la CoFin relève que :

- *La construction d'un nouveau collège péjore de manière significative le reste de nos investissements en soulignant quand même que les intérêts et amortissements sont pris en charge par l'ASSAGIE pour une période de 30 ans.*
- *La réfection de la Grand-Rue et sa sécurité représente un montant très important qui ne doit surtout pas faire oublier le reste du réseau routier de notre commune. Celui-ci se dégrade plus rapidement que les investissements prévus seulement pour 2020.*

La CoFin rend attentif la Municipalité que le poste de « réfection routes communales » est sous-évalué et mérite une réévaluation plus rapide.

La CoFin propose également une évaluation réelle des besoins en personnel de la voirie, l'organisation et de la répartition des tâches de ce personnel. »

La parole est à l'assemblée.

Jean-Luc Bignens : Demande des précisions à la CoFin quant à l'évocation dans son rapport du budget prévu pour les travaux de la Grand-Rue.

Pierre-Yves Correvon :

- Concernant la Grand-Rue et sa sécurité, forcément le montant est impressionnant. Discussion avec la Municipalité sur le restant du réseau routier qui se dégrade. Un montant de Fr. 300'000.00 est prévu en 2020, mais certains tronçons ne résisteront pas jusque-là. La Municipalité est tout à fait au courant de ce point.
- Concernant le dernier point du rapport (personnel de la voirie), quelques précisions à ce sujet : entre les comptes 2015 et le budget 2017, une augmentation des charges du personnel é hauteur de Fr. 50'000.00. D'autres part, différents comptes ont augmentés. La CoFin constate que le travail et sa coordination ne sont malheureusement pas fait toujours comme il le devrait.

-

Jean-François Jacot : A combien il faudrait estimer le surplus évoqué pour l'entretien des routes.

Sylvie Judas :

- Un projet d'endettement a été fixé pour 2020, car de 2017 à 2019, beaucoup de travaux sont déjà prévus, notamment avec la réfection de la Grand-Rue. Le plan des dépenses d'investissements sont des projets et des souhaits en fonction des finances
- Revient sur les propos de la CoFin, surprise d'avoir entendu et lu ces différents commentaires dans le rapport de la CoFin, et qu'ils n'aient pas été évoqués lors de la séance commune. Des réponses auraient pu être préparées.

La parole n'est plus demandée.



Conseil communal de Gimel

Le président relit les conclusions du préavis et le soumet au vote.

Le préavis 11-2016 est accepté à l'unanimité.

Philippe Rezzonico : remercie de la confiance accordée à la Municipalité.

4. Préavis N° 12-2016 : « Plafond d'endettement 2016-2021 »

Le président passe la parole à la Municipalité pour la lecture du préavis.

Philippe Rezzonico lit les conclusions du préavis :

« En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs :

- *Vu le préavis No 12-2016,*
- *Ouï les conclusions du rapport de la commission des finances,*
- *Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.*

1. D'adopter le plafond d'endettement pour la législature 2016-2021 tel que présenté.

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 8 novembre 2016. »

Le Président informe que les observations peuvent être adressées par écrit à la commission

5. Informations de la Municipalité

La parole n'est pas demandée

6. Divers et propositions individuelles

Pierre-Yves Correvois : a lu dans le journal qu'un projet de Foodtruck (*camion-restaurant*) est en train d'être mis en place par le Centre des jeunes. Il aimerait plus d'informations à ce sujet.

Laurent Guignard : Ce projet n'est pas organisé par le Centre des jeunes mais par les accompagnateurs jeunesse de la Région de la catégorie 14-25 ans.

Parole n'est plus demandée.

Le Président et Mme la Syndique donnent lecture de leurs discours de fin d'année.

Le Président donne les dates des prochains conseils communaux : lundi 13 février, mardi 28 mars, mercredi 3 mai et jeudi 22 juin 2017.



Conseil communal de Gimel

Le Président remercie les employés communaux pour la mise en place de la salle.

Après le contre-appel, le Président lève la séance, il est 20h05.

Le Président

La secrétaire

Alain Bussard

Melissa Gonçalves